



Bulletin d'adhésion pour l'année 2025

L'adhésion au Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis vous permet d'accéder à la bibliothèque durant les permanences et de recevoir la revue quadrimestrielle "Farda".

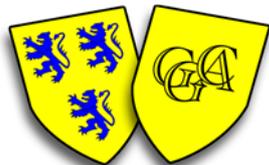
En devenant membre du G.G.A.C., vous bénéficiez d'un **accès à l'espace membre dans lequel vous pouvez consulter gratuitement et de façon illimitée tous les numéros de Fardas, 4 publications et effectuer des recherches dans la base des personnes décédées depuis 1970**. D'autres bases de données seront ajoutées au fur et à mesure pour diversifier les sources d'informations utiles aux recherches des adhérents.

Montants de la cotisation :

Membre adhérent	Membre donateur (personne morale)	Membre bienfaiteur (personne physique)
Individuel : 30 € Couple : 35 €	75 €	80 €

Notre association est reconnue d'intérêt général depuis le 3 avril 2019 et est autorisée à émettre des reçus fiscaux pour les dons. Ce reçu fiscal vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôt égale à 66 % de votre don**.

Pour le virement bancaire, veuillez utiliser les informations suivantes :
Banque Crédit Mutuel Nord Europe (24 rue du Général de Gaulle 59400 CAMBRAI)
IBAN : FR76 1027 8026 9500 0536 6814 052 - BIC : CMCIFR2A



Groupe des Généalogistes
Amateurs du Cambrésis

Adhésion 2025

N° de membre :
(en cas de renouvellement)

Premier adhérent : M. M^{me}
Nom/raison sociale _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Commune _____
Pays _____
Téléphone _____
Courriel _____
Choix pour le bulletin interne "Farda" :
 Version papier Version numérique

Second adhérent * : M. M^{me}
Nom _____
Prénom _____

* à remplir en cas d'adhésion couple

Complétez et renvoyez ce document accompagné de votre règlement au :
Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis
B.P. 11
59161 ESCAUDŒUVRES

Cotisation : 30 € (individuel) - 35 € (couple) - 75 € (donateur) - 80 € (bienfaiteur)

Supplément postal : 21 € (uniquement pour l'Outre-Mer et l'étranger en cas de version papier)

Don (montant libre) : _____ €

Règlement à l'ordre du G.G.A.C. par :

- Chèque bancaire ou postal Virement bancaire
 Mandat postal Espèces (uniquement lors des permanences)
 Mandat administratif

Somme versée : _____ €

Date et signature(s)